

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DSDC	Date	17 mars 2026
Numéro	26.337	Heure	8h15

Auteur-e(-s) : Antoine de Montmollin	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Vote électronique : stopper les dégâts à la crédibilité démocratique ?	
<p>Contenu :</p> <p>En 2024, une minorité significative de notre parlement s’opposait aux crédits d’études sur le vote électronique pour des raisons de crédibilité démocratique et de transparence. Lors des votations fédérales du 8 mars 2026, plus de 2'000 voix électroniques n’ont pas été comptabilisées à Bâle-Ville en raison d’un bug du système.</p> <p>Le système à l’étude à Neuchâtel présente-t-il les mêmes défauts ? Comment exclure un pareil scénario autrement que par le renoncement au projet de vote électronique ?</p>	
Souhait d’une réponse écrite : NON	

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Antoine de Montmollin		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Romain Dubois		